



## **Avis public**

**13 juillet 2016-** En raison des travaux d'agrandissement à l'usine de traitement de l'eau potable qui sont présentement en cours, la municipalité souhaite vous aviser que pour les deux prochaines semaines, il se peut que vous remarquiez une odeur de chlore plus présente dans l'eau.

La municipalité souhaite vous assurer que ces conséquences sont tout à fait normales en raison des travaux et que ces dernières n'ont aucun impacts sur la santé des citoyens. Le ministère de l'Environnement nous oblige à augmenter le dosage de chlore par simple mesure de prévention.

Nous vous remercions de votre compréhension de la situation.

Isabelle Paré  
Directrice générale et secrétaire-trésorière